

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise, tenue le 4^e jour du mois de novembre 2019, à 17:00 heures, à l'Hôtel de Ville, 330, rue Gagnon, Saint-Ambroise, à laquelle étaient présents :

M. Jérôme Lavoie,	conseiller	district no. 1
M. Nicholas Tremblay,	conseiller	district no. 2
Mme Nathalie Perron	conseillère	district no. 3
M. Gabriel Brassard	conseiller	district no. 4
Mme Nathalie Girard,	conseillère	district no. 5
Mme Nicole Dufour,	conseillère	district no. 6

Mme Carolle Perron, Directrice générale

Sous la présidence de M. Deny Tremblay, maire.

Les membres du Conseil présents forment quorum.

Aucun citoyen n'était présent à l'assemblée.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le Maire, Monsieur Deny Tremblay préside et souhaite la bienvenue à tous.

À 17H00, le quorum étant constaté, le maire, Monsieur Deny Tremblay, déclare la séance extraordinaire ouverte en vertu de l'article 152 du Code municipal du Québec.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-11-359

Il est proposé par Mme Nathalie Perron, conseillère
Appuyée par M. Nicholas Tremblay, conseiller
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le Conseil municipal de Saint-Ambroise adopte le projet d'ordre tel que proposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

3. Attribution des membres du Conseil pour siéger sur les comités.

Le dossier est reporté à une prochaine séance. Le Maire explique que la Municipalité est régie par le règlement municipal # 2013-024 portant sur la création et la composition des comités municipaux et la délégation à divers organismes. Pour modifier ce dernier, il faut procéder par avis de motion pour l'adoption du projet et ensuite adopter ledit règlement.

Un avis de motion sera présenté lors de la séance du 18 novembre afin de modifier ledit règlement.

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

5 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Monsieur Gabriel Brassard propose de lever la présente séance à 17h15.

Deny Tremblay
Maire

Carolle Perron
Directrice générale

Carolle Perron
Directrice générale